

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TARASCON - 1305 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 15/10/2025 - 6720 - 2024 B 00571 - 928 319 060 - A.P.F ATELIER PRECIFIL

15 OCT. 2025

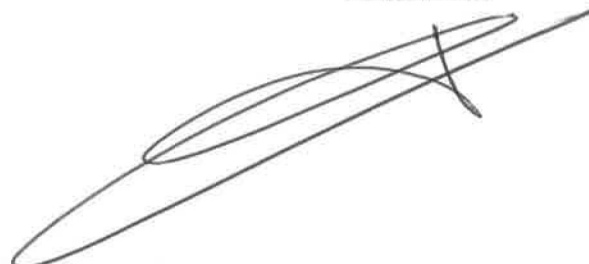
CERFRANCE

A F G A

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le : 30 juin 2025

Copie certifiée conforme à l'original,
Le Président



SAS A.P.F ATELIER PRECIFIL

1 ZA LA MONÈDE
13670 VERQUIERES

N°: 10895

Tél: 0490783160

Email: taillades@afga.cerfrance.fr

CERFRANCE AFGA 500 Route de Robion ZA BEL AIR Lot 1 84300 TAILLADES



BILAN - ACTIF

10895 - SAS A.P.F ATELIER PRECIFIL

Du 08/04/2024 au 30/06/2025

ACTIF

	Valeurs nettes au 30/06/25	Valeurs nettes au	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	15 042,78		15 042,78	
Autres immobilisations corporelles	2 996,49		2 996,49	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	102,00		102,00	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	18 141,27		18 141,27	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	50 191,00		50 191,00	
Autres (3)	7 818,26		7 818,26	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	651,14		651,14	
Charges constatées d'avance(3)	2 271,60		2 271,60	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	60 932,00		60 932,00	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	79 073,27		79 073,27	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

10895 - SAS A.P.F ATELIER PRECIFIL

Du 08/04/2024 au 30/06/2025

PASSIF	Valeurs au 30/06/25	Valeurs au	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 2 500,00)	2 500,00		2 500,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	16 952,89		16 952,89	
SITUATION NETTE	19 452,89		19 452,89	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	19 452,89		19 452,89	
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	22 381,03		22 381,03	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	113,45		113,45	
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 144,79		20 144,79	
Dettes fiscales et sociales	16 582,91		16 582,91	
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	398,20		398,20	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	59 620,38		59 620,38	
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	79 073,27		79 073,27	
(1) Dont à plus d'un an	17 203,26			
(1) Dont à moins d'un an	42 417,12			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

10895 - SAS A.P.F ATELIER PRECIFIL

Du 08/04/2024 au 30/06/2025

	Du 08/04/24 Au 30/06/25	% CA	Du Au	% CA	Variation en valeur en %
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue (biens et services)	253 747,60	100,00			253 747,60
Montant net du chiffre d'affaires	253 747,60	100,00			253 747,60
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges					
Autres produits	1,15				1,15
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	253 748,75	100,00			253 748,75
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres approvisionnements	37 892,45	14,93			37 892,45
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes	109 838,83	43,29			109 838,83
Impôts, taxes et versements assimilés	693,03	0,27			693,03
Salaires et traitements	56 648,62	22,32			56 648,62
Charges sociales	22 954,72	9,05			22 954,72
Dot. aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dot. aux amorts	4 574,31	1,80			4 574,31
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.					
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.					
Dotations aux provisions					
Autres charges	21,60	0,01			21,60
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	232 623,56	91,68			232 623,56
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	21 125,19	8,33			21 125,19
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice ou perte transférée					
Perte ou bénéfice transféré					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

10895 - SAS A.P.F ATELIER PRECIFIL

Du 08/04/2024 au 30/06/2025

	Du 08/04/24 Au 30/06/25	% CA	Du Au	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1,56				1,56	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1,56				1,56	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 181,86	0,47			1 181,86	
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 181,86	0,47			1 181,86	
RÉSULTAT FINANCIER	-1 180,30	-0,47			-1 180,30	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	19 944,89	7,86			19 944,89	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	2 992,00	1,18			2 992,00	
TOTAL DES PRODUITS	253 750,31	100,00			253 750,31	
TOTAL DES CHARGES	236 797,42	93,32			236 797,42	
Bénéfice ou Perte	16 952,89	6,68			16 952,89	

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SAS « A.P.F ATELIER PRECIFIL »
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 2 500,00 €
Siège social : 1 ZA LA MONÈDE
13670 VERQUIERES

928 319 060 R.C.S. TARASCON



**EXTRAIT DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 19 SEPTEMBRE 2025,**

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'actionnaire unique, après avoir approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 et constaté un résultat comptable de 16 952,89 € décide d'affecter ce résultat ainsi qu'il suit :

- | | |
|--|-------------|
| - Affectation au compte « réserve légale » | 250,00 € |
| - Dividendes revenant à l'actionnaire unique | 16 702,89 € |

Le dividende unitaire s'élève à 66.81 € par action. Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 19 septembre 2025

L'actionnaire unique prend acte que les prélèvements sociaux dus sur les distributions de dividendes, quel que soit leur mode d'imposition, doivent être liquidés et payés par la société distributrice si son siège est établi en France.

Ces distributions constituent des distributions régulières.

Les distributions régulières sont, sauf cas particuliers, soumises à un prélèvement forfaitaire non libératoire, calculé sur le montant brut des revenus distribués, constituant un acompte d'impôt sur le revenu. Ce prélèvement est établi, liquidé et payé par la société, établissement payeur, dans les mêmes délais que les prélèvements sociaux.

L'actionnaire unique prend acte également que certains contribuables sont dispensés de ce prélèvement ; que pour ce faire, les associés personnes physiques éligibles à cette dispense de prélèvement forfaitaire non libératoire devront fournir à la société payeuse une attestation sur l'honneur avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

HUITIEME DECISION : POUVOIRS

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de délibérations pour l'accomplissement de toutes formalités de publicité.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
M. Joffrey WANSING

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a horizontal line and a loop.

